



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Inspection de l'Éducation nationale du 2nd degré
Enseignement technique – Enseignement général
Allemand-lettres**

Affaire suivie par :
Rémy CORTELL
Tél : 04 42 91 70 40
Mél : ce.ien@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence cedex 01

Aix-en-Provence, le 16 septembre 2024

Rémy CORTELL
Inspecteur de l'Éducation nationale
Enseignement général – allemand lettres

à

Mesdames, Messieurs les professeurs d'allemand-
lettres et d'allemand
s/c de Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement
des lycées professionnels et sections d'enseignement
professionnel publics et privés sous contrat

Objet : note de rentrée 2024

Chères et chers collègues,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter à toutes et tous une bonne rentrée 2024 ainsi que la bienvenue à celles et ceux qui enseignent pour la première fois en lycée professionnel.

Je remercie ces derniers de bien vouloir se signaler en m'envoyant par mail leurs coordonnées (nom, prénom, grade et adresse mail académique) ainsi que leur(s) établissement(s) d'affectation en précisant la commune et l'académie. Mon adresse mail : remy.cortell@ac-aix-marseille.fr

Site interacadémique « Allemand LP »

Comme vous le savez, vous trouverez sur le site interacadémique « Allemand LP », hébergé dans l'académie de Nantes et accessible à tous, de nombreuses ressources pédagogiques et institutionnelles qui pourront vous aider dans votre travail au quotidien et dans vos projets : <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/allemand-lp-interacademique/>

N'hésitez pas à faire parvenir à notre webmestre, Vincent PORTOIS, les productions, projets et ressources que vous aimeriez faire partager à l'ensemble de vos collègues, afin qu'il les publie sur le site. Voici son adresse mail : vincent.portois@ac-nantes.fr

Liste de diffusion

Comme vous le savez également, une liste de diffusion des professeurs d'allemand en lycée professionnel me permet de pouvoir vous informer de certains événements, projets ou actions émanant, entre autres, de nos partenaires éducatifs allemands ou franco-allemands comme l'OFAJ, ProTandem, le Goethe-Institut. Merci de vous signaler à moi, si vous n'en étiez pas destinataires, en m'envoyant par mail vos coordonnées.

Nouveauté en section européenne

Cette année scolaire voit la mise en place de [nouvelles modalités certificatives](#) pour l'épreuve spécifique (Arrêté du 27 juin 2024 relatif aux conditions d'attribution de l'indication section européenne sur le diplôme du baccalauréat professionnel). Les élèves de Terminale baccalauréat professionnel inscrits en section européenne présenteront désormais l'épreuve spécifique dans le cadre du **Contrôle en Cours de Formation (CCF)**. Que les professeurs concernés par ces évolutions n'hésitent pas à me contacter afin que nous puissions échanger sur les supports d'interrogation.

Année de Terminale

J'attire votre attention sur la nouvelle année de Terminale baccalauréat professionnel et en particulier sur le parcours « poursuite d'études », d'une durée de 6 semaines, proposé aux élèves qui ont fait le choix de poursuivre dans l'enseignement supérieur, notamment en STS. Les langues vivantes ont une place importante dans ce dispositif, en termes de consolidation et de renforcement disciplinaire et méthodologique, en fonction des profils et des projets des élèves.

Certification allemande

Deutsches Sprachdiplom 1 / DSD1

Pour rappel, la certification allemande permet à tous les élèves de **première et de Terminale baccalauréat professionnel** de valoriser par une attestation, décernée par le ministère allemand et reconnue en Allemagne, le niveau de leurs acquis en langue allemande. Les candidats volontaires sont évalués à partir d'un même protocole, commun aux élèves des classes de 3^{ème}, de 2^{de} et 1^{ère} générales et technologiques, susceptible de valider leurs compétences au niveau A2 ou B1 en fonction des scores obtenus dans les différentes activités langagières. Cette certification représente donc non seulement un outil d'autoévaluation très intéressant pour les élèves mais aussi un véritable atout pour leur poursuite d'études ou leur insertion professionnelle.

Voici les dates de la session 2025 du DSD1 :

- entre le 29 janvier et le 2 avril 2025 : organisation de l'épreuve orale ;
- mercredi 12 mars 2025 de 9h à 12h30 : épreuves sur table pour toutes les académies.

Pour rappel, l'évaluation de l'expression orale doit impérativement être effectuée par deux professeurs, un professeur de l'établissement et un autre d'un autre établissement et seuls les professeurs habilités, c'est-à-dire ayant participé à l'une des sessions de formation mises en place depuis 2006, sont autorisés à présenter et évaluer des élèves. Je vous invite donc à vous rapprocher de l'IA-IPR ou des IA-IPR d'allemand de votre académie.

Option langue vivante

Pour rappel, depuis l'an dernier, une activité optionnelle en langue vivante (mesure 3 de la réforme du lycée professionnel) est proposée aux élèves afin de leur permettre de renforcer l'apprentissage d'une langue vivante, maintenir l'apprentissage d'une langue débuté au collège ou bien découvrir une nouvelle langue, dans le cadre d'une préparation à une mobilité par exemple. Des ressources seront disponibles sur eduscol. Ces activités optionnelles ne reposent pas sur un programme et ne donnent pas lieu à évaluation à l'examen. L'horaire vient s'ajouter à l'emploi du temps des élèves.

Mobiklasse

Comme vous le savez sans doute, mobiklasse.de est un programme de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ), réalisé en étroite coopération avec la Fédération des Maisons Franco-Allemandes, cette dernière étant l'initiatrice du projet. Aussi n'hésitez pas à prendre contact avec les animatrices et animateurs qui parcourront la France pendant cette année scolaire afin de sensibiliser les élèves à la langue et à la culture allemandes et les inciter à une mobilité vers l'Allemagne : www.mobiklasse.de

Unité facultative de mobilité et Attestation MobilitéPro

Vous êtes nombreux à inciter vos élèves à s'inscrire à l'épreuve facultative de mobilité afin d'obtenir l'Attestation MobilitéPro et je vous en remercie. Je vous invite à continuer d'informer vos élèves du format et des conditions de l'épreuve en vous référant aux textes officiels (BO n°35 du 26 /09/2019). Pour rappel, l'unité facultative de mobilité concerne les diplômes du baccalauréat professionnel, du CAP, du BP et du BMA.

Mobilité professionnelle franco-allemande

La mobilité professionnelle franco-allemande doit être plus que jamais au cœur des objectifs de l'apprentissage de l'allemand en lycée professionnel. Aussi je vous invite à vous rapprocher du **DAREIC** (Délégué Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération) de votre académie ainsi que des différents partenaires de la coopération éducative franco-allemande que sont l'**OFAJ** ou l'agence **ProTandem**. Je vous suggère également de vous rapprocher de la **Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie (CFACI)**, qui pourra vous être très utile dans vos projets en lien avec le monde économique franco-allemand, ainsi que du **Goethe-Institut** qui a élaboré de nombreuses ressources en vue de préparer les élèves à la mobilité.

Enfin, le **Centre Français de Berlin** vous sera d'une aide précieuse si vous souhaitez organiser des projets avec Berlin.

OFAJ : www.ofaj.org

ProTandem : <https://protandem.org/fr/accueil/>

CFACI : <http://www.francoallemand.com/>

Goethe-Institut : <https://www.goethe.de/ins/fr/fr/index.html>

<https://www.goethe.de/ins/fr/fr/spr/unt.html>

Centre Français de Berlin : www.centre-francais.de

Certification complémentaire en allemand

La place des enseignements de langues vivantes dans la préparation à la réussite des mobilités et dans l'éducation à la mobilité tout au long de la vie est déterminante. Aussi je vous encourage à poursuivre ces actions, à intensifier le travail en équipe, notamment avec vos collègues du domaine professionnel, et à encourager ceux qui possèdent des compétences en langues vivantes à se présenter à la certification complémentaire.

Je vous souhaite une très bonne année scolaire.

Rémy Cortell

IEN-EG allemand-lettres

Académie d'Aix-Marseille

remy.cortell@ac-aix-marseille.fr

Extension de mission dans les académies d'Amiens, Corse, Créteil, Lille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris et Versailles